



# ELLIANT

## Mairie Infos

Bulletin d'informations

Mairie d'Elliant – rue Brizeux – 29370 ELLIANT

☎ 02 98 10 91 11 – Fax: 02 98 94 12 22 – Courriel: [mairie.elliant@fr.oleane.com](mailto:mairie.elliant@fr.oleane.com) n°194 – avril 2007

vous pouvez désormais consulter le bulletin municipal en ligne sur le site internet de la commune :

<http://www.elliant.fr>

## *Inventaire des Arbres remarquables de Bretagne*

L'Inventaire des Arbres Remarquables de Bretagne, opération soutenue par le Conseil Régional de Bretagne, est piloté par des membres d'associations (Bretagne Vivante, Eaux et Rivières ...) rassemblés à la Maison de la Consommation et de l'Environnement. Au delà de la base de données que nous souhaitons constituer, l'Inventaire des Arbres Remarquables est avant tout un moyen d'engager ou de poursuivre toutes les initiatives locales qui permettront de sauvegarder ou de reconstituer le bocage : actions de sensibilisation au rôle de l'arbre dans la biodiversité, dans la reconquête de l'eau (qualité et quantité), dans la préservation des sols ... actions d'information et de formation sur l'entretien, la plantation etc.

### **Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?**

Ce n'est pas seulement un arbre d'élite que sa taille ou sa forme distinguent de tous les autres. C'est aussi l'arbre **consacré par une histoire** et qu'une collectivité humaine reconnaît comme un **élément du patrimoine**. Il peut s'agir d'un alignement, d'un arbuste.

### **L'arbre est remarquable par :**

- son âge : impressionnant s'il est vieux, même s'il n'est pas beau
- par sa rareté, dans sa région ou parce qu'il est menacé de disparition
- par le lieu où il se trouve : un arbre exotique est remarquable en Bretagne, sauf s'il est de plus en plus planté et donc banalisé
- par sa situation géographique, comme repère
- parce qu'il est commémoratif d'un événement exceptionnel ou lié à des personnages célèbres, à des croyances ou des légendes
- par son caractère morphologique particulier : arbre creux, fastigié, panaché, à double tronc...les arbres, en offrant abri et nourriture à certains animaux, constituent un maillon important de l'écosystème
- par son histoire
- parce qu'il est particularisé : l'arbre inspirateur d'une poésie, lieu d'écriture d'un écrivain connu (ex: le chêne d'Anatole Le Braz)

Il faut distinguer l'arbre « intéressant » de l'arbre « remarquable » : le sentiment qu'il éveille ne doit pas être lié à la spécialisation de celui qui l'éprouve, ce qui peut être le cas de l'arbre intéressant. Enfin, il faut noter que les critères de « remarquabilité » sont différents selon les espèces : un poirier de 300 ans est considéré, un hêtre de quatre mètres de circonférence est remarquable, un chêne isolé, non.

**Vous avez repéré un arbre qui vous semble remarquable ?** Prenez contact avec la mairie d'Elliant : Les enfants du Centre de Loisirs vous enverront une fiche « Inventaire » à remplir. Ces fiches seront transmises par les enfants aux organisateurs de cet inventaire.

**A VOS ARBRES, CITOYENS !**

## ⊙ ELECTIONS LEGISLATIVES DU 10 JUIN 2007

Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le **22 avril et le 9 juin 2007** ont été inscrits d'office sur la base d'informations transmises à la mairie par l'INSEE, et ont reçu une lettre du Maire les informant de leur inscription.

Les jeunes nés entre le **22 avril 1989 et le 9 juin 1989** et qui n'auraient pas reçu d'avis d'inscription sont invités à se présenter en mairie

## ⊙ Déchets d'activités de soins à risque infectieux des particuliers

Prochaine semaine de dépôt en déchetterie d'Elliant : la semaine 14, soit **du lundi 2 avril au samedi 7 avril** inclus.



## *Abeilles et Apiculture*

Les abeilles sont des insectes utiles. Souvent plus connues par le miel, le pollen ou la gelée royale, leur action pollinisatrice des plantes à fleurs sauvages ou cultivées est cependant beaucoup plus importante tant du point de vue économique que du point de vue écologique. Sensibles à de nombreuses pollutions, elles sont véritablement un témoin incontournable de la qualité de l'environnement; de plus, leur comportement d'insectes sociaux et leur vie en colonie rendent leur observation absolument fascinante.

**Créé en 1967**, le **G**roupement de **D**éfense **S**anitaire **A**picole du **F**inistère (G.D.S.A.-29) est une association départementale de type 1901, dont le but essentiel est la **défense de la santé de l'abeille**. Son activité concerne de ce fait **tout ce qui touche à la santé ou aux maladies, aux mortalités ou aux disparitions, aux comportements anormaux ou inexplicables des abeilles, ainsi qu'aux intoxications des abeilles**.

Pour remplir sa mission le G.D.S.A.-29 utilise les moyens suivants : **formation des apiculteurs, information et diffusion des connaissances en matière de pratiques sanitaires apicoles, aide aux apiculteurs sous différentes formes, etc.**

Le G.D.S.A.-29 organise des stages de formation à l'apiculture de tous niveaux : initiation, connaissance des maladies des abeilles et soins à leur apporter, élevage de reines, pollinisation, etc. Ces stages se déroulent principalement de fin mars à juin. Lors de son assemblée générale en mars, et lors de son « université d'automne » en novembre, des conférenciers de réputation nationale interviennent sur des sujets touchant à l'actualité sanitaire des abeilles.

Les personnes intéressées par ces stages ou les autres activités du G.D.S.A.-29 peuvent s'adresser à Yves LAYEC, Koad Laëron, 29290 MILIZAC par courrier ou par téléphone (02 98 07 91 71 ou 06 70 44 97 77). Elles peuvent également visiter le site internet « **gdsa29.free.fr** ».

Il est à noter que, pour des raisons de santé animale, tout possesseur de ruches doit en faire la déclaration (dès la première ruche) auprès de la Direction Départementale des Services Vétérinaires (D.D.S.V.) à Quimper. Cette déclaration peut se faire sur papier libre ou sur un formulaire que l'on peut se procurer en s'adressant à la DDSV, 7 rue Turgot, cité administrative, 29334 Quimper cedex (Tél : 02 98 64 36 36). Cette déclaration est gratuite et offre un certain nombre d'avantages.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1er mars 2007

### **L'allumage des feux de croisement le jour devient obligatoire pour l'ensemble des deux-roues motorisés pour une meilleure visibilité par les autres usagers**

**Le décret n° 2007-271 du 27 février 2007, publié au journal officiel du 1er mars 2007 étend, à partir du 2 mars 2007, l'obligation d'allumage des feux de croisement le jour aux motocyclettes légères et aux cyclomoteurs.**

**Dans un contexte d'accidentalité très préoccupant pour les usagers de deux-roues motorisés, cette mesure les rendra plus visibles de l'ensemble des autres usagers de la route et contribuera ainsi à l'amélioration de leur sécurité.**

#### **Une mesure qui a fait ses preuves**

Les motocyclettes d'une cylindrée de plus de 125 cm<sup>3</sup> et d'une puissance maximale de plus de 11 kW sont soumises depuis 1975 à l'obligation d'allumage des feux de croisement le jour. Les effets bénéfiques de cette mesure pour la sécurité des motards sont reconnus par tous. En 2005, plus de 94% des motocyclistes circulaient de jour avec leurs feux de croisement allumés.

Le Gouvernement a décidé, lors du Comité interministériel de la sécurité routière du 6 juillet 2006, de faire bénéficier l'ensemble des usagers de deux-roues à moteur de cette mesure de sécurité, soutenue également par les associations nationales de motocyclistes.

Certains véhicules plus anciens ne sont pas conçus pour supporter l'allumage en permanence des feux. De ce fait, l'obligation ne s'applique qu'aux cyclomoteurs mis en circulation après le 1<sup>er</sup> juillet 2004. Il est bien sûr conseillé aux utilisateurs d'engins antérieurs à cette date d'allumer leurs feux en permanence si la conception de l'engin le permet.

Cette disposition entre en vigueur le 2 mars 2007.

#### **Les sanctions**

A compter du 2 mars 2007, le conducteur d'un deux-roues motorisé qui circulera de jour sans allumer les feux de croisement de son véhicule sera passible d'une contravention de deuxième classe (amende forfaitaire de 35 euros).

#### **Une mortalité préoccupante**

En 2005, dans un contexte de baisse générale de la mortalité routière (- 4,9%), le nombre de cyclomotoristes décédés a augmenté de 3,8% et celui des motocyclistes tués de 1,3%. Les usagers de deux-roues motorisés constituent plus de 23% des victimes de la route en 2005.\*

*\*Source : Bilan de l'accidentologie routière 2005, Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR).*

[www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)

#### **© Enquêtes I.N.S.E.E.**

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) effectuera, du 2 avril au 30 juin, une enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête, qui est reconduite chaque trimestre, est une source d'informations importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans et plus.

Parmi les ménages tirés au sort selon un procédé rigoureux, un certain nombre habite sur Elliant. Ils seront interrogés par un enquêteur de l'INSEE muni d'une carte de fonction l'accréditant; ces ménages seront prévenus individuellement par lettre et avertis du nom de l'enquêteur qui les contactera.

Bien entendu, les réponses fournies lors des entretiens resteront anonymes et seront exploitées seulement dans un but statistique, conformément aux lois et réglementations.

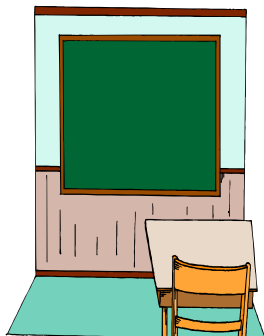
Il est donc demandé à ces personnes de réserver un accueil favorable à l'enquêteur INSEE chargé de les interroger.

## **Nouvelle activité sur Elliant depuis novembre 2006**

BUREV'PAD SECRETARIAT SERVICES  
TY LANNEC à ELLIANT  
Tél 02 98 59 76 76

e-mail : [burevpadsecretariat@orange.fr](mailto:burevpadsecretariat@orange.fr)

Permanence téléphonique et secrétariat pour tous secteurs d'activités, accueil personnalisé, service ponctuel ou permanent



## **PORTES OUVERTES**

L'école Ste Anne organise sa journée « Portes Ouvertes » le **samedi 21 avril de 10h00 à 12h00.**

L'équipe éducative sera présente pour vous présenter les locaux et le travail effectué dans les différentes classes.

Ce sera l'occasion de rencontrer et de discuter avec des parents d'élèves actuels.



## **INSCRIPTIONS SCOLAIRES**

La directrice de l'école maternelle publique se tient à la disposition des parents pour recevoir les nouvelles inscriptions

**Tél.: 02 98 94 13 65**



A louer, centre bourg d'Elliant un local à usage commercial  
Pour tout renseignement, appeler au 06 13 69 09 25

## **© Communiqué du Ministère des Finances et de l'Industrie**

Vous avez la possibilité de déclarer vos impôts et de les payer par internet; pour cela vous pouvez dès à présent vous renseigner sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

# La Vie des Associations

## **Bureau des Associations**

Stéphane Bergot se tient à la disposition des bénévoles d'associations elliantaises pour la réalisation de différentes tâches

- ↳ réservation des salles et du matériel communal
- ↳ aide à la réalisation de travaux graphiques (affiches, flyers...)
- ↳ aide à la gestion d'une association par les outils informatiques (tableur, traitement de texte etc)

↳ aide à la réalisation de sites internet

Un photocopieur est en libre service pour une quantité limitée de copies, les mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

Une permanence pour les associations est proposée tous les samedis de 9h à 12h

Contact-Renseignements : Stéphane Bergot, Bureau des Associations (Mairie)

Des nouvelles de ...



ELLIANT

KOUMANDI KOURA



C'est en **2001** que le docteur Lamine Kaba, néphrologue guinéen en stage à Brest, sollicitait Elliant pour soutenir le développement de son village de 2000 habitants, **Koumandi Koura**.

Un écho favorable lui était renvoyé d'autant plus rapidement qu'un élan de solidarité s'était déjà manifesté en 1989 en faveur de la Guinée autour du maire Jean Lennon, et de son prédécesseur Raymond Le Saux, pour la ville de Mandiana.

Depuis, les deux communautés, représentées par Elliant-Koumandi Koura et l'Association de Promotion Socio-Economique (APROSEK) ont défini avec les villageois un programme de développement structurant et perenne valorisant les ressources naturelles et les compétences locales dans les domaines de la santé, l'éducation, l'agriculture, l'élevage et l'artisanat..

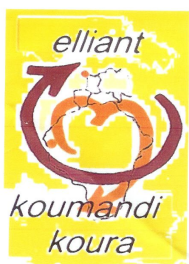
Modestement, progressivement, ce plan se réalise :

- construction et équipement d'un centre de santé
- étude exhaustive du village qui apporte une connaissance des potentialités humaines et économiques, des contraintes, l'identification des besoins, les priorités à soutenir. Cette étude est à disposition
- forage de quatre puits protégés à pompe manuelle assurant l'eau en quantité et en qualité à la plus grande satisfaction des femmes
- des équipements et du matériel scolaire ainsi que des échanges entre écoles
- mise en place d'une caisse villageoise permettant des prêts pour des initiatives communautaires
- achat de quatre boeufs de trait, deux herses et une charrue pour trois groupements paysans
- fourniture de vélos et machines à coudre
- appui à un groupement féminin pour créer des activités de saponification et de teinture

Cette année 2007, les projets se concentrent autour de l'agriculture avec le recrutement d'un technicien agricole guinéen de la promotion sanitaire.

Le financement des ces actions est assuré par les adhérents, les dons, des manifestations de soutien dont la vente du cidre mélénick et le vide-jardin (dimanche 14 octobre). Les subventions communales, départementales et régionales assurent 40% du budget annuel qui varie, selon les objectifs, entre 8 000 et 14 000€. Les villageois apportent leur concours à hauteur de 10 à 20%, par des travaux et la fourniture de matériaux.

Au-delà de ces objectifs d'acquisition d'un certain bien-être et d'autonomie, les partenaires souhaitent parvenir à des échanges humains pour une meilleure connaissance mutuelle.



Pour des renseignements complémentaires et rejoindre l'association, contacter :

Raymond Le Saux, président : ☎ 02 98 94 16 64

Janice Savage, secrétaire : ☎ 02 98 94 17 43

Norbert Fribault, trésorier : ☎ 02 98 10 90 33

**Sam. 7 AVRIL**  
**ELLIANT** Salle des Sports  
à partir de 18 h.30  
**COCHON GRILLÉ**  
**CONCERT: TOALLEN MOR**  
CHANTS DE MARINS  
**FEST-NOZ**  
à 21 heures SMR PLANCHER  
ORGANISÉ AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « ROZENN & SES AMIS »

avec **ELIAN PADDY** **MELÉN ZIKKOS**

LES CHANTEURS : BILLON · KERGOURLAY  
L. EBREL · I. FLATRES · YVELINE & MI-JO  
YANN KERJEAN et LENA  
ET LES SONNEURS : CARRER · LANDREIN  
PETIT · LE DRÉAU · LES FRÈRES KEROUÉ  
YANN KERJEAN et son COMPÈRE... ETC...

COCHON CONCERT + FEST-NOZ 12 €  
FEST-NOZ 6 €

L'association « **Rozenn & ses amis** » est un mouvement de solidarité envers Rozenn, plongée dans le coma depuis 6 ans, afin d'améliorer ses conditions de vie en aménageant son environnement immédiat.

L'association vous donne rendez-vous à la salle des sports d'Elliant le **samedi 7 avril** pour un « Cochon Grillé-Concert », à partir de 19h, suivi d'un fest-noz sur plancher à 21h.

Le repas sera animé par le groupe de chants de marins Toallen Mor, et le fest-noz verra se produire de nombreux chanteurs et sonneurs régionaux talentueux, ainsi que des groupes qu'on ne présente plus, tels qu'Eliau Paddy et les Melen Zikkos.

Les entrées sont fixées à 12 € pour *repas + fest-noz* (½ tarif pour les enfants de moins de 12 ans), et à 6 € pour le fest-noz seul.

Des cartes sont d'ores et déjà en vente dans la plupart des commerces de Kernével, Rosporden et Elliant.

# Sortir à Elliant

## en avril

<b>samedi 7</b>	<b>Fest-Noz</b> organisé par l'association « Rozenn & ses amis » à la salle des sports à <b>20h30</b>
<b>dimanche 8</b>	<b>Chasse à l'Oeuf</b> organisée par Adoloisirs de <b>10h à 12h</b> au terrain de camping de Keryannick
<b>lundi 9</b>	<b>Tournoi de Pâques</b> organisé par le club de foot Les Melens <b>toute la journée</b> au stade de Keryannick
<b>dimanche 22</b>	<b>Premier tour de l'élection présidentielle</b>
<b>samedi 28 &amp; dimanche 29</b>	<b>cousinade Rannou – Costiou</b> toute la journée à la salle des sports

✂️❤️🌸 Etat-civil du mois de février

**Naissances:**

Samuel Laurans, Croix Menez Bris, le 20  
Louen Rio, Ty Bidan, le 24

**Décès :**

Marie Le Reste, rue Chalonic, le 9  
Jean Nedelec, rue Chalonic, le 14  
Alexandre Touzé, Lanniec, le 17  
Marie Le Taxin veuve Bléogat, le 19  
Marie Barré, veuve Quéméré, rue Maurice Bon, le 21

Dates	PHARMACIES	<b>MEDECIN DE GARDE :</b>  Composez le  <b>15</b>  Ce service vous donnera le nom du medecin de garde de votre secteur
01/04	LE BRIS RIEC S/BELON 02 98 06 91 42	
08/04 & 09/04	VILLEREY SCAER 02 98 59 40 57	
15/04	HENRIO BANNALEC 02 98 39 80 33	
22/04	QUEINNEC RIEC S/BELON 02 98 06 90 44	
29/04	CHICOY-SAHIN ROSPORDEN 02 98 59 20 48	



# Centre de loisirs municipal

## Programme des mercredis



(Inscription à faire *au plus tard le lundi précédant le mercredi*, à la mairie et/ou aux accueils périscolaires)

**Matins**

**Après-midis**

**mercredi 4 avril**  
JOURNEE DE CLASSE

**mercredi 18 avril**

JOURNEE PLAGES : jeux, pêche à pied  
D: 9h45 – R: 17h00

**mercredi 25 avril**

Club 8/12 : Journée montage du film **SECUROO**  
et pique-nique

Ecologistes (6/7ans)  
Préparation et fabrication de jeu

Balade et jeux dans les bois  
Activités manuelles

Ces activités sont présentées aux enfants chaque matin lors de « la réunion » au cours de laquelle ils ont la possibilité de s'y inscrire et/ou de proposer d'autres activités (dans la mesure des possibilités du centre)

# LES CAMPS D'ETE

DATES	LIEU / TARIF	AGE	ACTIVITES
<b>Multisports</b> du 9 au 13 juillet	St Thoix 104,55€ acompte: 32€	10 - 12 ans	Foot Kayak, canoë Vélo
<b>Poney</b> du 9 au 13 juillet	St Thoix 104,55€ acompte : 32€	8 - 10 ans	Ballades à poney jeux nature, pêche
<b>Trappeurs</b> du 16 au 20 juillet	Glomel 104,55€ acompte : 32 €	7 - 10 ans	Orpaillage cabanes, bivouac, grand jeu
<b>Camp Lutins</b> du 23 au 24 juillet	Camping d'Elliant 41,82€ acompte : 12€	4 - 5 ans	Initiation au camping, à la cuisine, jeux nature
<b>Les Turlutins Reporters</b> du 25 au 27 juillet	Camping d'Elliant 62,73€ acompte : 13€	6 - 7 ans	Initiation au camping et à la cuisine, initiation à la photographie numérique
<b>Calèche</b> du 23 au 29 juillet	Locmaria Berrien 110,12€ acompte : 33€	10 - 12 ans	Itinérance en calèche bâchée à la découverte des Celtes
<b>Voile</b> du 6 au 11 août	La Forêt-Fouesnant 110,12€ acompte : 33 €	8 - 12 ans	Initiation à la voile baignade
<b>Au bord de la mer</b> du 6 au 11 août	La Forêt-Fouesnant 110,12€ acompte : 33 €	8 - 12 ans	Découverte du monde marin, activités artistiques avec des éléments naturels, baignade

L'âge indiqué est celui que l'enfant aura dans l'année 2007.

Les animateurs sont diplômés BAFA; les enfants participent à la vie collective avec les animateurs: vaisselle, cuisine, installation, rangement...Les activités sportives sont encadrées par des moniteurs brevetés de l'Etat.

Une réunion d'information aura lieu le **vendredi 20 avril à 18h à la Maison de l'Enfance.**

Renseignements en mairie au 02 98 10 91 11

## **A fournir obligatoirement pour les camps :**

↳ certificat médical d'aptitude aux pratiques sportives datant de moins de 3 mois pour les camps "**Voile**", "**Poney**" et "**Multisports**"

↳ attestation de natation : "capacité à s'immerger et à nager au moins 25m" pour les camps "**Voile**" et "**Multisports**"

↳ la feuille de renseignements , d'autorisation et sanitaire de liaison

↳ bons vacances CAF/MSA, derniers avis d'imposition pour les réductions au quotient familial

## **CAMP PRE-ADOS:**

### **Itinérant Vélo/Calèche dans les Monts d'Arrée**

pour les enfants de 12 à 14 ans

**du 23 au 31 juillet**

Une réunion d'information se tiendra le **samedi 28 avril à 11heures à l'Espace Jeunes**



# L'ESPACE JEUNES

7 rue de la mairie, ☎02 98 94 19 20 [multimedia.elliant@wanadoo.fr](mailto:multimedia.elliant@wanadoo.fr)

→→→ vous pouvez désormais avoir accès à toutes ces informations en allant sur le site internet de la commune : [www.elliant.fr](http://www.elliant.fr), rubrique « Enfance et Jeunesse »

- il concerne les jeunes de 11 à 17 ans
  - animateurs : Stéphane Bergot et Hélène Denoix
  - lieu : 7 rue de la Mairie + activités sportives à la salle des sports

## **HORAIRES PENDANT LA PERIODE SCOLAIRE**

- mercredi 14h00 / 15h45 .....Salle des sports  
16h00/17h30 ..... Espace Jeunes
- vendredi 16h15/19h00 ..... Espace Jeunes
- samedi 14h00/17h30 ..... Espace Jeunes

### **Conditions d'accueil :**

Pour avoir accès à l'Espace Jeunes, à la salle des sports et participer aux animations, une autorisation parentale est **obligatoire** (feuille jaune à demander à l'Espace Jeunes)

### **□ VACANCES DE PRINTEMPS**

Accueil du lundi au vendredi, à la salle des sports de 14h à 16 h et à l'Espace Jeunes de 16h à 18h

#### **Activités**

Rencontres autour des jeux de société, tournoi de foot en salle, atelier "bidouille de photos", sortie karting, soirée vidéo, atelier sculpture géante, possibilité d'organiser une sortie à l'initiative des jeunes

Programme et conditions de participation disponibles en mairie et à l'Espace Jeunes



### **CAMP ADOS-ETE 2007**

Le service Jeunesse organise un camp-chantier international avec des jeunes irlandais de Mountbellew du 6 au 20 juillet.

Ce camp se déroulera à Elliant (hébergement au camping). Il est ouvert aux jeunes de 15 à 17 ans ans.

Participation aux frais : 100€

Au programme :

Chantiers : fresque en "graff", construction de fours solaires,

Loisirs : accro-branches, sports divers (gouren, arts martiaux...), découverte de la Cornouaille, soirées festives.

**Renseignements auprès de l'Espace Jeunes au 02 98 94 19 20**



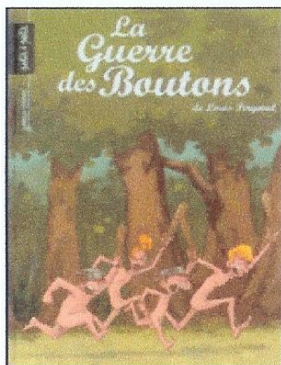
# BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

4, rue Brizeux – 29370 ELLIANT – tél 02.98.94.14.79

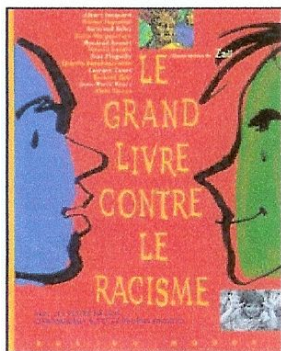
Email : [elliant.bibliotheque@wanadoo.fr](mailto:elliant.bibliotheque@wanadoo.fr)

Site internet : <http://bibliotheque.elliant.free.fr>

## Quelques livres à découvrir



" La guerre des boutons " d'après le livre de Louis PERGAUD  
Adaptation Mathieu GABELLA  
Dessins Valérie VERNAY  
(Ed. Petit à Petit) Tome 1 – Le trésor  
L'occasion de découvrir ou retrouver les enfants de Longeverne et de Velran dans leurs combats éprouvants ou les trésors de guerre se résumant aux boutons pris à l'ennemi. **BD jeunes**



" Le grand livre contre le racisme " illustrations de ZAÛ  
(Ed. Rue du Monde)  
Ce grand livre propose, à travers le regard d'écrivains, de chercheurs, d'historiens, de poètes et de nombreux témoignages, des rencontres multicolores.  
100 dessins et photographies pour donner envie de s'ouvrir à tous les autres humains. **Documentaire pour tous**



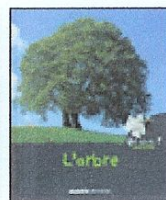
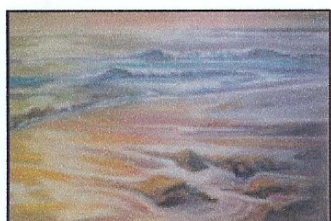
" Les gestes de la terre " De Maurice LANGLOIS  
(Ed. Cheminements)  
Cet ouvrage entretient la mémoire d'us et de coutumes qui ne se nomment plus.  
Images de la vie du village, de ses métiers et de ses habitudes, ce livre est un beau voyage à travers les temps. **Documentaire pour tous**

## Expositions

Jusqu'au 15 avril, exposition de photographies d'oiseaux de Jean Alain MAYET, photographe amateur passionné.

Du 14 avril au 13 mai, nous vous proposons de découvrir les pastels de Jean Claude GRIMAUD d'Elliant et de Laurent COUAVOUX de Ploneour Lanvern.

Entrée libre, Salle du conseil, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.



" La mare " - " Le fruit " - " L'arbre " ...

Dans la collection " Qui es-tu nature ? "

(Ed. Mango Jeunesse)

Une nouvelle collection qui s'adresse aux enfants à partir de 4 ans pour tout savoir sur les plantes et les milieux naturels.

**Documentaires enfants**

" Graffures de nuit " de Véronique BROD photographies

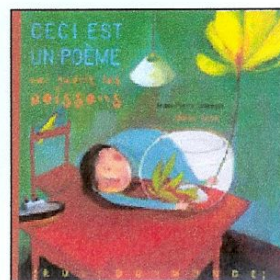
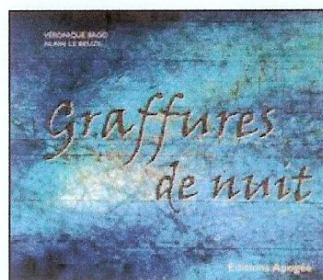
et Alain LE BEUZE textes

(Ed. Apogée)

Un ouvrage qui porte un autre regard sur l'univers graphique du graff ou l'écriture poétique prend le relais de l'image.

Ce livre nous rappelle que la beauté sommeille dans l'imprévu de la halte et surgit quand on prend le temps de regarder.

**Photographies / Poésies**



" Ceci est un poème qui guérit les poissons " de Jean Pierre SIMEON et Olivier TALLEC

(Ed. Terre du Monde)

Pour guérir Léon, son poisson rouge malade, Arthur doit lui dire un poème.

Mais quelqu'un sur cette planète va-t-il être capable d'expliquer à Arthur ce qu'est un poème ? **Album enfants**

## Horaires d'ouverture

MARDI 16H30 - 18H00 en période scolaire  
MERCREDI 14H00 - 15H00  
SAMEDI 10H30 - 12H00  
DIMANCHE 10H30 - 12H00

